

Maintien en l'état du décret sur les CME

Les syndicats de PH maintiennent la pression

Sur le dossier des CME mais aussi sur ceux des délégations de tâches ou de leur retraite, les praticiens hospitaliers ne lâchent pas prise. Réunis en congrès à Lille, ils ont interpellé Roselyne Bachelot.

LES SYNDICATS de praticiens organisateurs du congrès « Convergence Hôpital » – la CMH, le SNAM-HP, le SNPHEU et le SNRPH – ont exprimé leur déception après l'intervention de Roselyne Bachelot, jeudi dernier, à Lille. La ministre de la Santé n'a pas annoncé la révision espérée du décret sur les commissions médicales d'établissement (CME). « *Je ne peux pas revoir un texte qui a été très largement concerté* », a fait valoir la ministre. « *À l'hôpital, il doit y avoir un responsable. Ce responsable, c'est le directeur* », a-t-elle précisé, tout en rappelant que la CME participera « *étroitement à la construction* » du projet médical. « *Nous allons persévérer en vous demandant de réviser ce décret. Vous êtes tenace, mais nous aussi. C'est crucial* », a commenté le Dr François Aubart, président de la Coordination médicale hospitalière (CMH).

Le Pr Roland Rymer, président du SNAM-HP, en aura aussi été pour ses frais. Il attendait « *un signal fort* » sur le dossier de la délégation de tâches à l'hôpital, une urgence à ses yeux. La ministre n'a rien annoncé de nouveau en ce sens. Elle a en revanche répondu à un souhait des syndicats en confirmant le report des élections des futures CME – qui auront donc lieu à l'automne 2011, et non au printemps. « *Cela nous laissera le temps de redéfinir les pôles et de nommer de nouveaux chefs de pôles là où c'est nécessaire* », a réagi le Pr Rymer.

Alors que l'ensemble des intersyndicats de PH s'associe à la journée nationale d'action sur les retraites le 23 septembre (voir encadré), un chantier bloqué depuis des années – la retraite des hospitalo-universitaires – pourrait connaître une issue favorable dans les prochains mois. Roselyne Bachelot a demandé à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) d'évaluer le coût d'une affiliation des « HU » au régime général de la Sécurité sociale d'une part, et à l'IR-CANTEC, d'autre part, pour le volet hospitalier de leurs revenus. Les travaux sont attendus pour la fin de l'année.

S'agissant de l'attractivité des carrières hospitalières, sujet de préoccupation des syndicats de PH,

la ministre a indiqué qu'elle allait ouvrir une réflexion avec les professionnels. Deux volets seront débattus : les conditions de travail à l'hôpital et le financement des comptes épargne temps. La CMH et le SNAM-HP réclament la possibilité de transformer les jours de RTT stockés sur les CET en points de retraite IRCANTEC. Le ministère de la Santé n'y serait pas complètement opposé. « *Là encore, il est urgent d'agir, observe le Pr Rymer, car les établissements n'ont pas provisionné les CET de façon décente. On peut d'ailleurs s'interroger sur la sincérité des EPRD.* »

> DELPHINE CHARDON

Nouvelle mobilisation sur les retraites

Les quatre intersyndicats de praticiens hospitaliers soutiennent la journée nationale d'action, jeudi 23 septembre, pour la défense des retraites. La CPH et l'INPH appellent tous les praticiens à se déclarer grévistes « *pour au moins une heure* », et à être présents dans la rue pour « *faire entendre leurs revendications spécifiques* ». De leur côté, la CMH et le SNAM-HP « *invitent leurs adhérents à utiliser la modalité qui leur paraît la plus appropriée* ». Ces deux organisations demandent l'ouverture de « *négociations prenant en compte toutes les formes de pénibilité* ».

